



Formation professionnelle, une réforme majeure

mardi 2 septembre 2014, par [lpe](#)

La réforme de la formation professionnelle, entérinée par la loi du 5 mars dernier, va avoir un impact important sur les plans de formation des entreprises. Explications avec Emmanuel Pocard, Directeur d'OPCALIA Poitou-Charentes.



« Tous les acteurs de la formation professionnelle sont impactés par cette réforme qui est la plus importante depuis 1971. C'est une vraie réforme de fond qui va vers une plus grande responsabilisation des entreprises et des salariés.

- développement du dialogue social à travers les entretiens professionnels
- création du Compte Personnel Formation à destination des salariés
- modifications de la répartition des taux de cotisations à la formation professionnelle.

C'est une opportunité qui s'offre aux salariés pour prendre en main leur carrière avec l'accompagnement de l'entreprise. Celle-ci aura un rôle important pour aider les salariés à se poser les bonnes questions, faire un bilan professionnel et orienter sur les possibilités qui s'offrent à eux.

OPCALIA, organisme paritaire collecteur agréé, va avoir un rôle d'information accru dans les entreprises. Nous-nous y sommes préparés.

La formation doit servir au développement des compétences des salariés et le plan de formation, obligatoire dans toutes les entreprises va devoir en tenir compte.

Un rôle accru d'information des salariés et des entreprises pour OPCALIA

Côté financement, sans entrer dans les détails, cette réforme va permettre aux petites entreprises de disposer de deux fois plus de financements qu'aujourd'hui grâce à la mutualisation des fonds collectés. Les nouveaux taux de contribution à la formation professionnelle seront applicables sur les salaires de 2015 ».



On l'aura compris, cette réforme va accroître le rôle d'information et d'accompagnement des OPCA dans les entreprises. Ces organismes paritaires (gérés par des représentants des salariés et des employeurs) sont présents dans chaque branche professionnelle. Ils collectent chaque année auprès des entreprises les contributions dédiées à la formation qu'ils reversent ensuite pour financer les actions de formation. OPCALIA est un OPCA majeur en Poitou-Charentes et au niveau national.

Localement, il finance un quart des contrats de professionnalisation et il est le premier OPCA financeur des préparations opérationnelles à l'emploi (POE) en lien avec Pôle Emploi.

Fort d'une équipe de 15 collaborateurs, OPCALIA accompagne les entreprises dans l'optimisation de leurs actions de formation. « La mission première des OPCA est d'accompagner les PME, de leur fournir un service de proximité avec des diagnostics, des conseils. Une démarche que nous pratiquons déjà à OPCALIA. Pour nous, la nouveauté, c'est le renforcement de nos missions sur l'aspect qualitatif de la formation » explique Emmanuel Pocard.

Un an pour être opérationnels

Le directeur d'OPCALIA se veut aussi rassurant : « Les entreprises ne doivent pas aller trop vite. Nous avons un an pour être opérationnels face à cette nouvelle législation, cela laisse le temps pour le chef d'entreprise de rencontrer les conseillers de son OPCA pour établir une liste de points à modifier, à faire évoluer. Nous bâtissons actuellement une offre de services qui correspond au mieux aux attentes des entreprises en essayant de trouver des co-financements, notamment sur l'innovation technologique. De plus, nous avons développé un diagnostic compétences qui se réalise en 3 heures dans l'entreprise avec l'employeur sur une problématique ciblée. En 18 mois, nous avons réalisé une cinquantaine de ces diagnostics dans des PME, TPE et même dans des associations ou organismes de formation ».

OPCALIA Poitou-Charentes, une équipe à votre service

Tél. : 0549284719

Site : www.opcalia.com

opcalia.poitou-charentes@opcalia-pc.com

[Publi-information](#)